Février 2018

BANQUES ET ASSURANCES
SOCIETE GENERALE

CSEC SG
SEANCE PLENIERE
du 22 février 2018

INFOS PLENIERE

EXPOSE DE LA DIRECTION:

La direction était représentée par Bernardo Sanchez Incera. Comme d'habitude il dépeint le contexte macro-économique.

La France repart en croissance.

Les taux bas non bénéfiques aux industries bancaires sont cependant favorables à la consommation des ménages et aux investissements

Il a brièvement évoqué l'emploi en pointant une dichotomie entre l'offre et la demande de travail dans le secteur bancaire du aux exigences et à la technicité en constante augmentation.

Il a évoqué le plan stratégique comprenant le projet de transformation du dispositif BDDF. IL a parlé d'un cadre très précis bien compris des investisseurs et des analystes, ainsi que des équipes. Il précise que l'accompagnement de la transformation de la banque de détail est le projet le plus important des années à venir et comprend plusieurs « marches » :

- digitalisation des opérations
- redéfinition de l'offre de service, le point de contact avec les clients passe des agences à une multiplicité de points dominée par le mobile.

Il dit que l'année 2017 fut bonne pour IDFS et que l'interaction PRIV avec le réseau a produit de très bons résultats.

En conclusion il estime le contexte plutôt favorable, en phase de croissance, et que les plans de transformation doivent permettre de projeter le groupe dans la croissance attendue.

Comme toujours la direction a servi un discours lénifiant n'abordant jamais l'emploi, les conditions de travail et les rémunérations. Les salariés n'existent plus au 32° étage.

La CFDT a invité la direction à s'investir dans l'insertion professionnelle pour répondre à l'évocation du déficit en terme de recrutement et a offert son expérience et expertise en la matière.

Délégation Nationale CFDT
Société Générale
Espace 21/2 - 32, Place Ronde
La Défense 7
Téléphone : 01 42 14 41 18
Télécopie : 01 42 14 93 77
delegation-nationale@cfdt-sg.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

www.cfdt-sg.fr

La CFDT a demandé à Bernardo Sanchez Incera s'il était prêt à s'engager à modifier le contenu du plan annoncé aux investisseurs en novembre dernier en fonction des préconisations qui seront émises par l'expert qui sera mandaté, notamment en matière de volume des suppressions de poste et/ou de délais de mise en place. Le Directeur des Relations Sociales Youssef Bouni a répondu qu'il s'agissait d'un élément concernant une négociation en cours avec les OS et qu'aucun engagement ne serait pris dans cette instance. Il a donc confirmé que l'expertise n'avait aucune autre vocation que de « distraire » les OS signataires qui refusent d'admettre que cette méthode vise à neutraliser les prérogatives du CSEC.

La nouvelle DRH Caroline Guillaumin n'a pas daigné assister à cette très importante session du CSEC sans même prendre la peine de se faire excuser, c'est dire l'intérêt qu'elle porte au dialogue social. A ce stade ce n'est même plus qualifiable !

Comme il s'agissait de la première séance du nouveau DRS Youssef Bouni, Jean-François Climent était pour la dernière fois convié dans cette instance. La CFDT a, à cette occasion, fait la déclaration suivante :

« Monsieur vous participez à votre dernière session du Comité social et économique central société générale après une petite décennie en tant que directeur des relations sociales.

Nous imaginons que la satisfaction de votre employeur pour les services rendus doit être totale.
En effet depuis que vous vous êtes installés à la direction des relations sociales les prérogatives et les moyens des IRP ont considérablement fondu.

Cette instance que le précédent PDG appelait le « grand parlement » et où il se plaisait à tenter de nous convaincre des bienfaits du libéralisme et de la globalisation est devenue une simple chambre d'enregistrement où les sessions durent à peine une demi-journée. La direction générale qui autrefois assistait à l'intégralité des séances n'y consacre plus qu'une heure et à tour de rôle.

La CFDT tient à rappeler à quel point vous avez œuvré à l'allégement des IRP et limité leurs prérogatives ; nombre de consultations des instances locales se sont transformées en diverses commissions aux contours plus ou moins approximatifs.

Vous avez fait disparaître le comité de groupe fondu dans un comité de groupe européen plutôt difforme. (Quelle articulation trouver entre SGPM et les petites filiales implantées dans les pays de la communauté avec les importants réseaux extra-communautaires ?). Cette réforme aura eu pour effet d'enlever un point d'échange et une tribune essentielle aux petites filiales françaises.

Le CCE devenu CSEC a sous votre impulsion subi une cure d'amaigrissement drastique; de 120 commissaires nous sommes passés à 75!
Les deux commissions de gestion ont dû fusionner en une seule.
La commission hygiène et sécurité a failli disparaître et c'est avec difficultés que nous essayons de faire vivre la commission santé sécurité et conditions de travail imposée par le législateur et pour laquelle vous n'avez pas proposé d'ordre du jour sinon les points inscrits à la demande des commissaires.
Malgré l'enjeu essentiel de la formation sur l'employabilité des salariés dans un contexte de transformation de plus en plus rapide et en dépit de la complexité et des réformes incessantes de la formation professionnelle, vous avez ramené de cinq à deux par an le nombre de sessions de la commission formation, soit juste le minimum légal.
Les sous-commissions protection sociale et logement sont passées à la trappe.

Voilà un bilan qui ne nous permettra pas de vous adresser un satisfecit sur l'évolution du dialogue social dans cette instance mais plutôt de puissants regrets face à l'ampleur des restrictions subies.

Nous allons donc vous souhaiter une très bonne continuation ainsi qu'une excellente retraite progressive, puisque vous allez encore siéger quelques temps dans les instances de branche, où nous aurons sûrement le plaisir de nous retrouver. »

2. EXAMEN DU RAPPORT DE LA COMMISSION ECONOMIQUE

2.1. Consultation sur les prévisions budgétaires 2018 Société Générale

En anticipant une reprise économique modeste et une sortie progressive des taux bas en 2018 Société Générale prévoit une stabilité des revenus du réseau France et de GBIS ainsi qu'une forte croissance de ceux d'IBFS. Cela n'empêche pas Société Générale de maintenir une forte compression des frais généraux et d'annoncer un plan d'économie de 1,1 milliards d'euros d'ici 2020.

« Après avoir effectué de forts investissements informatiques en 2017 uniquement au bénéfice des clients nous attendons en 2018 comme promis par la direction l'amélioration des outils des salariés toujours aussi archaïques.

Nous constatons à nouveau que les suppressions de postes interviennent avant les investissements matériels et informatique au détriment des conditions de travail des salariés et la qualité du service au client. Nous sommes inquiets pour la pérennité du réseau et l'avenir de l'entreprise.

La CFDT vote contre les prévisions budgétaires. »

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
CONTRE	CONTRE	CONTRE	CONTRE	CONTRE

2.2 Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation GTPS GPS GFL

Suite à l'intervention de la CFDT et à une demande de l'intersyndicale, les avis de non opposition aux accords d'horaires variables seront pris auprès des CE locaux et non après du CSEC comme a tenté de l'imposer la direction ;

« Toujours à la recherche de la motivation économique de ce projet la CFDT vote contre. »

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
CONTRE	CONTRE	POUR	POUR	POUR

2.3 Consultation sur le projet de création de plate-forme comptable au sein du dispositif des centres de service BDDF

« Lors de la présentation du Nouveau Modèle Opérationnel des PSC en 2016 la direction avait promis de ne pas modifier l'organisation des activités comptables. Le présent projet démontre une fois encore que la direction ne tient pas ses engagements. Cela traduit le manque de préparation des dossiers qui nous sont trop souvent présentés à la hâte.

De plus ces changements incessants engendrent pour les salariés désorientation insécurité et incertitude pouvant nuire gravement à leur santé. La CFDT rappelle que l'employeur est pénalement responsable de la santé physique et mentale des salariés. En l'absence de RT dans les plates-formes comptables la question se pose quant à la charge de travail importante qui incombera au RDO sans

parler du devenir des ROC actuels. Par ailleurs la perte inévitable des compétences et l'absence de formation préalable à la prise de poste généreront des risques opérationnels.

Pour ces raisons la CFDT votre contre ce projet. »

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
CONTRE	CONTRE	CONTRE	CONTRE	CONTRE

2.4 Présentation des orientations stratégiques BDDF à l'horizon 2020 et consultation sur le projet de transformation du dispositif France office de BDDF

« Les 900 nouvelles suppressions de postes sont imposées par la recherche de performance boursière en dehors de toute étude économique sérieuse préalable. Malgré les prévisions d'évolution technologique et de comportement clientèle le réseau n'est pas en mesure de supporter immédiatement les destructions d'emplois supplémentaires sans mettre en danger la santé des salariés et compromettre la qualité de service au client.

Ce dossier est bancal:

- Le système d'information est loin d'être opérationnel
- La présentation successives de divers projets ne permet pas d'avoir une vision globale de l'architecture de BDDF présente et future ni d'une véritable stratégie
- Depuis 2008 scandale après scandale réorganisation après réorganisation les salariés ont protégé l'image de l'entreprise et cherché à développer le fonds de commerce malgré les incivilités de la clientèle. Les plans de transformation successifs particulièrement anxiogènes illustrent le mépris de la direction pour ses salariés qui n'ont jamais été récompensés ni valorisés à la hauteur de leur engagement. Comment peut-on attendre des salariés qu'ils accompagnent les clients dans ce nouveau plan de transformation avec moins d'effectifs et toujours plus de charge de travail?

La CFDT vote contre ce projet le considérant inefficace économiquement destructeur d'emploi est dangereux pour la santé des salariés. »

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
CONTRE	CONTRE	CONTRE	CONTRE	CONTRE

Intervention commune des Organisations CFDT et CGT au sujet des transferts des ERCC de l'agence de La Défense Entreprises vers l'agence de Paris Centre Entreprises.

« La Commission économique du CSEC a alerté M. Mère que les élus locaux de l'agence de La Défense Entreprises avaient été convoqués pour leur annoncer de façon informelle du transfert des équipes ERCC de leur agence vers Paris Centre Entreprises alors que le projet présenté aux élus du CCE, en Novembre 2016, précisait :

« *L'équipe serait basée dans les locaux de Réaumur, à l'exception des agents en charge des études de rentabilité clientèle qui resteraient basés dans chaque agence, leurs travaux le nécessitant* ».

La réponse formulée par la direction dans le compte rendu de cette commission, indique qu'une information sera opérée auprès du CE des AEP concernées. L'ensemble des élus de plénière ne partage pas cette vision et exigent que ce point fasse l'objet d'une consultation.

Plus généralement, cela nous amène, a demander à la direction de respecter à la fois la règlementation et le dialogue social au sein de l'entreprise en informant ou en consultant les élus à bon escient lorsque cela est nécessaire. En outre, dans ce cas précis, les conditions de travail et d'emploi étant impactées, une consultation est requise.

Face aux refus persistant de la direction, qui juge ce projet peu impactant et qui s'octroie le droit de décider selon sa propre appréciation des sujets devant faire l'objet d'une consultation la CFDT et la CGT ont annoncé leur intention de porter le sujet devant les tribunaux. »
Lorsque la Commission EPQS demande à être consulté sur les objectifs collectifs qui par nature ne sont pas SMART comme prévu dans l'instruction la direction répond qu'il ne s'agit que de l'appréciation individuelle dans le collectif !!! Le foutage de gueule est total et constant et là encore elle rejette toute forme de dialogue avec la représentation du personnel.

POINT SUR LES ASC:

Depuis la mise en place du CSEC Société Générale le 9 janvier la direction peu soucieuse des activités sociales à destination des salariés a décidé de réduire les moyens et de regrouper en une seule commission vacances les travaux effectués jusqu'à présent par les commissions vacances enfants et vacances adultes. C'est donc avec deux fois moins de moyens que les commissaires devront traiter l'ensemble des sujets.

Cette session de janvier a permis aux commissaires de programmer les travaux et projets pour 2018 et 2019. La commission s'est particulièrement attachée à organiser l'encadrement des convoyages des colonies d'hiver et de printemps.

Le lancement de l'appel d'offres pour les colonies d'hiver et le printemps 2019 a été fait. Une destination supplémentaire vers une capitale de grandes villes européennes sera proposé pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Concernant les villages de vacances du CSEC (Le Croisic, Les Orres, Léon, Saint-Georges Didonne, Hyères la Moutonne et Scodi Neri) la commission a été informée des travaux en cours sur ces villages pour vous accueillir dans des conditions de confort encore améliorées.

De nouvelles destinations de vacances pourraient vous être proposées en 2019 pour remplacer les sites les moins prisés.

Dans cette commission unique les membres CFDT prendront toute leur place pour proposer aux jeunes qui partent en colonie de vacances des destinations porteuses, respectueuse des enjeux sociétaux et environnementaux et aux contenus pédagogiques et éducatifs forts.

Sur les activités famille les membres CFDT veilleront à promouvoir un tourisme social et familial qui doit trouver toute son expression dans les villages de vacances du CSEC pour permettre aux salariés de profiter de vacances à des tarifs sociaux dans de très bonnes conditions d'accueil d'animation et de confort.